

*Du sein le Président  
Nasser*



AMBASSADE DE SUISSE  
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 3 avril 1968

Réf.: 381.0.-

RAPPORT POLITIQUE No 13

CONFIDENTIEL

on						10, Sh. Abdel Khalek Sarrif Téléphones 78171-78172
Datum						
Visa						
EPD		19. JULI 1968				
Ref p. A. 21. 31.		<i>Karro</i>				

Monsieur Willy Spühler  
Président de la Confédération

3003 B e r n e

Le programme du 30 mars

Monsieur le Président de la Confédération,

Salué par tous les moyens d'information comme un événement historique, l'exposé radiodiffusé et télévisé du président Nasser du 30 mars - premier jour de l'année de l'hégire - n'a pas fini de susciter gloses et commentaires. Deuxième étape dans la voie du "changement" (la première ayant été le remaniement ministériel), le "programme du 30 mars", ainsi que Nasser l'a lui-même baptisé, vise à déterminer les grandes lignes de l'évolution future de la RAU.

L'on peut dire que ce programme a deux parrains, à savoir Israël et l'URSS.

- Israël, parce que sans la défaite de juin dernier une "politique de changement" n'aurait sans doute pas vu le jour en Egypte et que la caste militaire, issue de la révolution de 1952, aurait poursuivi son bonhomme de chemin, se partageant comme devant pouvoir incontesté et confortables prébendes.

De plus, le programme est, quant à ses conséquences immédiates, conçu en raison même de la nécessité d'effacer les séquelles de l'agression sioniste. Dans ce cadre, les libertés promises à la Nation paraissent des plus illusoires,

./.

4 c,



- 2 -

dès le moment où leur exercice reste strictement subordonné aux intérêts supérieurs de l'Etat, dominés eux-mêmes par les problèmes que pose la libération du territoire national de l'occupation étrangère.

- L'URSS, parce que l'exposé présidentiel dessine un "virage à gauche" sensible, si l'on se réfère aux institutions dont il préconise la création pour mettre le pays en mesure de faire face aux difficultés qu'il doit affronter. (Ce parrainage soviétique n'a-t-il pas d'ailleurs été souligné par l'arrivée à l'improviste, le jour même du discours, du Maréchal Andréi Gretschnko, ministre de la défense de l'Union soviétique? Le maréchal avait auparavant eu des entretiens à Bagdad et à Damas; c'est après coup seulement que sa venue au Caire fut officiellement annoncée, sous le prétexte d'une invitation soudaine du Férîk-Awal Mohamed Fawzi, ministre égyptien de la Guerre.)

\*\*\*

Ainsi qu'il ressort de mes précédents rapports, l'effort du président Nasser, au cours de ces derniers mois, a essentiellement porté sur l'élimination de l'influence de la caste militaire au sein du pouvoir. Mais les forces sur lesquelles celui-ci devait désormais reposer étaient encore imprécises et inconsistantes. Le président semblait craindre, de plus, une influence prépondérante de l'Union socialiste arabe qui eût pu, jusqu'à il y a un certain temps, porter ombrage aux militaires.

Les conditions permettant le transfert du support du pouvoir de l'armée aux "masses populaires" paraissant maintenant être remplies, Nasser procède à l'opération qu'il avait souvent-fois évoquée et que sans doute, il avait sérieusement envisagée dans le passé, même en dehors de toute pression des circonstances extérieures.

\*\*\*

- 3 -

Virage à gauche ? Il est en tout cas préparé! Il n'empêche que l'analyse approfondie du "programme" montre qu'avec l'habileté qu'on lui connaît d'éviter tout engagement irrémédiable, Nasser s'est ingénié une fois de plus en l'occurrence à laisser encore ouvertes toutes les options pour l'avenir. Rien, en effet, dans son exposé, ne peut exclure le moment venu un renforcement du système socialiste à la manière dont il est appliqué en Europe orientale, ni un "virage vers la droite" si les conditions d'un moment donné le rendent utile - ou le permettent.

Nasser paraît ainsi être encore convaincu - ou nourrir encore l'espoir - que les jeux ne sont pas définitivement faits et qu'il dispose de la marge de manoeuvre qui lui permettrait de reprendre, au bénéfice de l'Egypte, le jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest.

\*\*\*

Quoi qu'il en soit, le programme du 30 mars a pour objectif essentiel la reconstruction sociale du pays: le parti unique (ses adhérents peuvent être évalués à environ deux millions) avait été créé par le Pouvoir, sans aucune consultation populaire. Pour obtenir une relance de la révolution et le renouvellement de son inspiration ainsi que l'appui de la jeunesse, Nasser propose d'organiser des élections libres pour former une nouvelle Assemblée nationale. Mais a priori, il souligne que les principes à la base du parti unique, l'Union socialiste, sont ceux qui conviennent le mieux à la nation.

Dès lors, c'est à la reconstruction du parti qu'il importe de donner la priorité. Et, selon le programme du 30 mars, l'Union socialiste doit être reconstruite comme le parti communiste dans les pays de l'Est européen: Comités constitutifs (villages, quartiers des villes, usines, etc...); Congrès

./.

- 4 -

national élu sur la liste unique; Comité central du parti, élu par le Congrès national, avec ses divers comités d'action, politique, militaire et économique; Comité exécutif supérieur, selon la dénomination choisie par le Président Nasser, qui n'est autre, en fait, que le Praesidium suprême.

Quant au sort de l'Assemblée nationale, il reste imprécis. De l'exposé du 30 mars, il ressort qu'un parlement continuera à exister et qu'il sera reconstitué par voie électorale. L'avenir de l'Assemblée actuelle dépendra des vues du Congrès de l'Union socialiste arabe à son sujet. La présente Assemblée se voit de toute manière enlever une des tâches essentielles qui lui avaient été confiées, à savoir l'élaboration de la nouvelle constitution, tâche qui sera transmise au Congrès de l'Union socialiste à venir. Le mandat de la présente Assemblée vient à échéance en mars 1969. La Charte de 1964 prévoit que des élections générales pour son renouvellement doivent avoir lieu 60 jours avant cette période, ce qui signifie que le mandat de l'Assemblée prendra fin officiellement à la fin de l'année en cours. Il est toutefois significatif, que tous les grands journaux du Caire se soient particulièrement penchés ces derniers jours sur ce problème du renouvellement de la représentation populaire. Tout le monde paraît s'être posé la question de savoir quel sens donner aux déclarations du Président à ce propos. Une certaine confusion continue à exister en ce qui concerne le rôle du Congrès national de l'Union socialiste et de celui qui sera attribué à l'Assemblée nationale. "Il est évident," déclare à ce propos le grand quotidien Al Ahram, "que la mission du Congrès est une chose et que les tâches législatives incombant à l'Assemblée en sont une autre, bien que le Congrès puisse, selon les déclarations présidentielles, faire n'importe quelle recommandation à soumettre à l'Assemblée nationale."

L'alternative serait dès lors la suivante : ou bien l'Assemblée sera dissoute et il sera procédé à des élections

- 5 -

générales pour une nouvelle Assemblée, ou bien le Parlement actuel verra prolonger son mandat, selon l'avis qu'exprimera le Congrès de l'Union socialiste, les deux termes de l'alternative étant soumis à la condition que les circonstances de la lutte nationale justifient l'une ou l'autre des solutions envisagées. Le sort des institutions fondamentales de la République reste ainsi fonction des décisions que le Congrès, émanation du parti, prendra à leur égard.

\*\*\*

Le "timing" et les modalités fixés par le président pour la mise en place des nouvelles institutions sont assez révélateurs de ses intentions. Le référendum populaire sur le "programme du 30 mars" aura lieu le 2 mai prochain. Il sera précédé de divers exposés que Nasser fera personnellement, ou dont il chargera ses fidèles au sein du gouvernement, à l'occasion de "réunions de masses" convoquées ad hoc, et plus particulièrement d'une dernière intervention présidentielle le 1er Mai, date de la fête des travailleurs... La question posée au peuple à l'égard du programme sera simplifiée à l'extrême: "Approuvez-vous ou n'approuvez-vous pas le programme du 30 mars ?" Deux cases, l'une marquée d'un rond rouge (approbation), l'autre d'un rond noir (rejet), figureront sur le bulletin. Le citoyen manifestera ses vues par un signe inscrit au crayon noir dans la case de son choix. (La télévision a montré hier l'intense activité de l'usine de crayons sise près du Caire et les nombreux camions la quittant pour distribuer dans tout le pays les instruments essentiels du référendum...) C'est donc dire que tout a été d'ores et déjà mis en oeuvre pour assurer le succès de l'opération qui ne pourra être interprétée que comme un nouveau plébiscite du président Nasser. L'on ne s'avance pas trop en affirmant que les 99,8 ou 99,9% des voix sont déjà assurées. Comment pourrait-il en aller autrement?

./.

- 6 -

L'on mettra fin de la sorte aux doutes qui se sont exprimés ces derniers temps quant à la nature du mandat confié à Nasser lors des manifestations des 9 et 10 juin dernier: pur et simple chèque en blanc, ou, selon Hassanein Heykal, mandat provisoire pour "le changement".

Le référendum - dont le résultat peut être prévu dès aujourd'hui - sera donc suivi de l'élection des membres du Congrès national de l'U.S.A., dont la première séance plénière est fixée au 23 juillet, fête nationale de la RAU. C'est au cours de cette session inaugurale que seront élus les organes exécutifs du parti. C'est à cette occasion aussi, selon toute probabilité, que l'on verra se révéler mieux les intentions présidentielles en ce qui touche au rôle du Parlement, qui se voit désormais privé de deux de ses prérogatives essentielles, à savoir l'élaboration de la constitution et la promulgation des lois, qui seront subordonnées à l'avenir à l'homologation d'une sorte de "Cour suprême constitutionnelle" ayant le droit de déterminer la constitutionnalité des lois et leur concordance avec la charte actuelle et la constitution future.

\*\*\*

Selon les indications fournies par le Ministère de l'Intérieur en ce qui concerne le référendum du 2 mai, des comités (201) et sous-comités (15.000) seront constitués sur tout le territoire de la République et serviront de bureaux de vote; des comités électoraux seront institués par ailleurs dans les diverses unités des forces armées. Le nombre des électeurs inscrits dépassera les 7 millions, selon le Sous-secrétaire d'Etat au Ministère précité. La femme jouissant en RAU du droit de vote, tous les observateurs s'étonnent du niveau extrêmement bas de cette évaluation. Mais comment, évidemment serait-il possible de procéder, d'ici le 2 mai, à un recensement quelque

./.

- 7 -

peu sérieux du corps électoral ? De plus, le Ministère de l'Intérieur a jugé bon de faire savoir que les résultats de la consultation populaire du 2 mai seraient publiés le soir même, grâce aux "dispositions spéciales" qui sont envisagées. Si je mentionne encore ces deux éléments, plutôt secondaires, de la situation, c'est pour souligner le manque total de sérieux d'une soi-disant consultation populaire qui, dans un pays civiquement évolué, ne pourrait aboutir qu'à la condamnation pure et simple de ses promoteurs.

La seule conclusion que peuvent inspirer ces considérations, c'est que volens nolens, l'Egypte reste vouée à un régime dictatorial, qu'il soit celui de Nasser appuyé sur l'armée, ou celui du même ou d'un autre, appuyé sur un régime calqué plus ou moins bien sur le communisme.

Comme le président l'a relevé lui-même dans son exposé du 30 mars, il avait parlé le 23 juillet dernier de la formation d'un comité central de l'Union socialiste; sa conception était à l'époque qu'elle se ferait par voie de nomination. Or, a souligné Nasser: "Contrairement à ce que j'avais dit et promis, j'ai différé cette réalisation, parce que je me suis convaincu que la nomination ne constitue pas le meilleur procédé, mais surtout que la voie de l'élection nous permettra d'aboutir à la solution la meilleure, à savoir que l'édification de l'Union socialiste doit se faire selon la volonté populaire uniquement, que les forces laborieuses du peuple doivent choisir les cadres qui les représentent et qui sont imbus de leurs espérances révolutionnaires.

De moins en moins, l'on ne peut se faire d'illusion ici sur le contenu des mots de République et de Démocratie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

*A. Parodi*